



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Molson Coors présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2019

Chiffre d'affaires net en baisse de 4,4 pour cent sur la base du bénéfice déclaré, et de 2,9 pour cent en devises constantes

Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis en baisse de 22,3 pour cent

BAIIA sous-jacent en baisse de 12,8 pour cent en devises constantes

Bénéfice par action (selon les PCGR des États-Unis) de 1,52 \$, en baisse de 22,4 pour cent, et bénéfice par action sous-jacent (mesure non conforme aux PCGR) de 1,52 \$, en baisse de 19,1 pour cent

Faiblesse des volumes neutralisée en partie par l'établissement à l'échelle mondiale de prix positifs et par une composition favorable

Accroissement des investissements dans les marques visant à favoriser la transformation du portefeuille en faveur des marques de qualité supérieure

Le conseil d'administration déclare une hausse de 39 pour cent du dividende trimestriel

La direction maintient son engagement envers les réductions de coûts, les indications concernant les flux de trésorerie disponibles et la poursuite des initiatives visant à réduire l'effet de levier

DENVER, Colorado, et MONTRÉAL, Québec – Le 31 juillet 2019 – Molson Coors Brewing Company (NYSE : TAP; TSX : TPX) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de 2019. M. Mark Hunter, président et chef de la direction de Molson Coors, a déclaré :

« Nous avons affiché de solides résultats au cours des quatre premiers mois de l'exercice, mais nous avons dû composer avec des conditions difficiles en mai et en juin, lesquelles reflètent les conditions météorologiques défavorables et la faible demande dans l'industrie touchant nos principaux secteurs géographiques, facteurs qui se sont traduits par une performance décevante au chapitre des volumes ce trimestre. Malgré ces conditions difficiles, nous avons mis à exécution nos plans visant à accroître nos investissements dans les marques afin d'accélérer la transformation du portefeuille en faveur des marques de qualité supérieure ainsi que l'incidence des innovations dans l'ensemble de nos secteurs d'activité. Il est encourageant de noter que nous avons enregistré une solide croissance de 3,7 pour cent du chiffre d'affaires net par hectolitre en devises constantes, ainsi qu'une amélioration des tendances au chapitre de nos parts de marché dans le secteur États-Unis et le maintien de ces tendances dans le secteur Europe. Nous avons également enregistré une croissance élevée de notre part du marché des bières légères de marques de qualité supérieure dans le secteur États-Unis, les parts de marché liées à la Miller Lite et à la Coors Light ayant augmenté. Et ceci s'est produit avant même le lancement de la nouvelle campagne publicitaire « Made to Chill » visant la

MOLSON COORS BREWING COMPANY

Coors Light, laquelle a pour but d'attirer de nouveaux consommateurs en mettant en évidence le caractère rafraîchissant de cette bière inspirée par son héritage des Rocheuses. Nous sommes d'avis que cette campagne revêt un caractère distinct, perturbateur et innovant. Nous avons également continué de prêter une attention soutenue à nos flux de trésorerie en concentrant nos efforts sur les réductions de coûts et sur l'amélioration du fonds de roulement. »

M. Hunter a ajouté : « Nous cherchons toujours à améliorer notre chiffre d'affaires en procédant à des investissements accrus dans nos marques et en poursuivant la transformation du portefeuille en faveur des marques de qualité supérieure ainsi que nos initiatives en matière d'innovation, y compris le lancement au Canada, plus tard au cours de l'exercice, de notre portefeuille de boissons non alcoolisées à base de cannabis par l'entremise de la coentreprise Truss. Nous sommes déterminés à mettre à exécution ces activités tout en maintenant nos notations de première qualité et en accroissant notre dividende trimestriel, lequel a augmenté de 39 pour cent et se chiffre à 0,57 \$ par action. »

Principaux résultats trimestriels *(par rapport aux résultats du deuxième trimestre de 2018)*

- **Chiffre d'affaires net** : 2,9 milliards de dollars, en baisse de 4,4 pour cent, et de 2,9 pour cent en devises constantes, en raison de la baisse des volumes, facteur neutralisé en partie par la solide croissance du chiffre d'affaires net par hectolitre.
- **Chiffre d'affaires net par hectolitre** : 114,23 \$ sur la base du volume financier déclaré, en hausse de 2,7 pour cent. **Le chiffre d'affaires net par hectolitre sur la base du volume lié aux marques** en devises constantes a augmenté de 3,7 pour cent, en raison principalement de l'établissement de prix nets favorables dans tous les secteurs d'exploitation, et d'une composition à l'échelle mondiale favorable tenant à l'attention que nous continuons de prêter à la transformation du portefeuille en faveur des marques de qualité supérieure.
- **Volume** : Volume lié aux marques à l'échelle mondiale et volume financier en baisse de 5,6 pour cent et de 7,0 pour cent, respectivement, en raison des baisses enregistrées dans tous les secteurs d'exploitation découlant en partie des résultats à la baisse dans l'industrie tenant aux conditions météorologiques défavorables qui ont sévi dans nos principaux secteurs géographiques, ainsi que de la prise en compte de l'incidence de la Coupe du Monde tenue en Europe à l'exercice précédent.
- **Coût des produits vendus par hectolitre** : En hausse de 8,8 pour cent sur la base des résultats déclarés, en raison essentiellement des pertes latentes évaluées à la valeur de marché, par rapport à des profits liés à nos positions sur les marchés des marchandises à l'exercice précédent, de la hausse des coûts, de l'effet de levier négatif lié aux volumes et de l'accroissement des coûts d'emballage liés à la reconstruction de notre four à bouteilles dans le secteur États-Unis, facteurs neutralisés en partie par les fluctuations des taux de change et les réductions de coûts.
- **Coût des produits vendus par hectolitre sous-jacent** : en hausse de 6,0 pour cent en devises constantes, résultat qui tient principalement aux mêmes facteurs que ceux ayant influé sur les résultats selon les PCGR des États-Unis, à l'exception de l'incidence des variations des profits ou pertes latents liés à nos positions sur les marchés et des fluctuations des taux de change.
- **Bénéfice net attribuable à MCBC, selon les PCGR des États-Unis** : En baisse de 22,3 pour cent, en raison principalement de la baisse des volumes, des pertes latentes évaluées à la valeur de marché pour l'exercice considéré, par rapport à des profits liés à nos positions sur les marchés des marchandises à l'exercice précédent, de la hausse des coûts, de la hausse des frais de commercialisation, y compris l'accroissement des investissements dans nos marques afin de soutenir la transformation du portefeuille en faveur des marques de qualité supérieure et les initiatives au chapitre de l'innovation, et de la baisse des avantages liés aux frais généraux et d'administration par rapport à l'exercice précédent, facteurs neutralisés en partie par l'établissement de prix nets favorables, le profit lié à la vente de la brasserie de Montréal et les réductions de coûts.

MOLSON COORS BREWING COMPANY

- **Bénéfice net sous-jacent** : En baisse de 18,8 pour cent, en raison des mêmes facteurs que ceux ayant influé sur le bénéfice net selon les PCGR des États-Unis, à l'exception de l'incidence des variations des profits ou pertes latents liés à nos positions sur les marchés et du profit lié à la vente de la brasserie de Montréal.
- **BAIIA sous-jacent** : En baisse de 12,8 pour cent en devises constantes, en raison des mêmes facteurs que ceux ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent.
- **Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, selon les PCGR des États-Unis** : Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont établis à 828,0 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2019, en baisse de 469,8 millions de dollars par rapport au semestre clos le 30 juin 2018. Cette diminution tient principalement à la prise en compte du paiement en trésorerie de 328 millions de dollars reçu en janvier 2018 relativement à un ajustement du prix d'achat lié à notre acquisition des activités de Miller International, ainsi qu'à la diminution du bénéfice net ajusté pour tenir compte des montants sans effet sur la trésorerie réintégrés dans le bénéfice net et à la hausse des paiements d'impôt en trésorerie, facteurs neutralisés en partie par la baisse des paiements d'intérêts en trésorerie au premier semestre de 2019.
- **Flux de trésorerie disponibles sous-jacents** : Entrées de trésorerie de 560,7 millions de dollars au premier semestre de 2019, résultat qui représente une diminution de 15,0 pour cent par rapport aux entrées de trésorerie de 659,8 millions de dollars comptabilisées au semestre clos le 30 juin 2018; ce résultat tient principalement à la baisse du BAIIA sous-jacent dans l'ensemble des secteurs d'exploitation et à la hausse des paiements d'impôt en trésorerie, facteurs neutralisés en partie par la réduction des dépenses d'investissement et la baisse des paiements d'intérêts en trésorerie.
- **Dettes** : Le total de la dette à la fin du deuxième trimestre de 2019 s'élevait à 9,553 milliards de dollars, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 490,2 millions de dollars, ce qui se traduit par une dette nette de 9,062 milliards de dollars. De plus, en juillet 2019, nous avons remboursé nos billets de premier rang à 1,45 pour cent d'un montant de 500 millions de dollars dans le cadre de notre engagement relatif à l'effet de levier; nous avons effectué le remboursement à l'aide des fonds en caisse et du produit net du papier commercial.

Principaux résultats trimestriels des secteurs d'exploitation (par rapport aux résultats du deuxième trimestre de 2018)

Secteur États-Unis

- **Produits** : Le chiffre d'affaires net a diminué de 2,9 pour cent, en raison de la baisse des volumes de livraison, facteur neutralisé en partie par la croissance du chiffre d'affaires net par hectolitre (sur la base du volume lié aux marques) de 3,6 pour cent tenant à l'établissement de prix nets plus élevés.

MOLSON COORS BREWING COMPANY

- **Volume** : Le volume lié aux marques du secteur États-Unis a subi une baisse de 4,8 pour cent pour le trimestre, résultat qui reflète en partie les baisses enregistrées dans l'industrie. Le volume des ventes aux grossistes, compte non tenu des volumes liés aux ententes de brassage, a diminué de 6,7 pour cent, en raison de la baisse du volume lié aux marques et du moment auquel les grossistes ont renouvelé leurs stocks au cours du trimestre. Nous nous attendons à ce que les tendances au chapitre du volume lié aux marques et des ventes aux grossistes convergent en grande partie pour l'ensemble de l'exercice.
- Le **coût des produits vendus par hectolitre** a augmenté de 4,7 pour cent, résultat qui tient à la hausse des coûts, à l'effet de levier négatif lié aux volumes ainsi qu'à l'augmentation des coûts d'emballage liés à la reconstruction de notre four à bouteilles, facteurs neutralisés en partie par les réductions de coûts.
- Les **frais de commercialisation, généraux et d'administration** ont augmenté de 4,5 pour cent, résultat imputable à la hausse des investissements au chapitre de la commercialisation liés à nos marques de spécialité et à nos marques innovatrices, ainsi qu'à la prise en compte de la charge au titre de la rémunération incitative liée à l'effectif moins élevée à l'exercice précédent, facteurs neutralisés en partie par les réductions de coûts supplémentaires liées au programme de restructuration mis en œuvre au troisième trimestre de 2018.
- Le **bénéfice avant impôt du secteur États-Unis** a diminué de 10,0 pour cent par rapport à l'exercice précédent, en raison de la baisse des volumes, de la hausse des coûts et de l'accroissement des frais de commercialisation, généraux et d'administration, facteurs neutralisés en partie par l'établissement de prix nets plus élevés et les réductions de coûts.
- Le **BAIIA sous-jacent du secteur États-Unis** a diminué de 8,2 pour cent, en raison des mêmes facteurs que ceux ayant influé sur les résultats selon les PCGR des États-Unis.

Secteur Canada

- **Produits** : Le chiffre d'affaires net a diminué de 6,1 pour cent, et de 2,9 pour cent en devises constantes, en raison de la baisse des volumes, facteur neutralisé en partie par la croissance du chiffre d'affaires net par hectolitre (sur la base du volume lié aux marques) de 2,7 pour cent en devises constantes, laquelle est essentiellement attribuable à l'établissement de prix nets positifs.
- **Volume** : Le volume lié aux marques du secteur Canada a diminué de 5,1 pour cent et le volume financier a reculé de 5,3 pour cent au deuxième trimestre, en raison essentiellement des baisses enregistrées dans l'industrie.
- Le **coût des produits vendus par hectolitre** a augmenté de 7,6 pour cent en devises constantes, résultat essentiellement imputable à la hausse des coûts et à l'accroissement des coûts de distribution, à la composition défavorable des ventes, à l'effet de levier négatif lié aux volumes et aux coûts de démarrage associés à notre nouvelle brasserie située à Chilliwack, en Colombie-Britannique, facteurs neutralisés en partie par les réductions de coûts.

MOLSON COORS BREWING COMPANY

- Les **frais de commercialisation, généraux et d'administration** ont augmenté de 9,5 pour cent en devises constantes, en raison principalement de la hausse des investissements au chapitre de la commercialisation axés sur la Coors Light et la Molson Canadian, de nos efforts aux fins de la transformation du portefeuille en faveur des marques de qualité supérieure, de la modernisation de notre portefeuille tenant à nos initiatives au chapitre de l'innovation, ainsi que des coûts de démarrage liés à la coentreprise Truss.
- Le **bénéfice avant impôt du secteur Canada** a augmenté de 31,2 pour cent par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement au profit lié à la vente de la brasserie de Montréal, facteur neutralisé en partie par une perte latente évaluée à la valeur de marché comptabilisée relativement aux bons de souscription de HEXO, l'incidence de la baisse des volumes, de la composition et de la hausse des coûts sur la marge brute, ainsi que l'augmentation des frais de commercialisation, généraux et d'administration.
- Le **BAIIA sous-jacent du secteur Canada** s'est établi en baisse de 25,4 pour cent en devises constantes, résultat qui tient principalement à l'incidence de la baisse des volumes, de la composition et de la hausse des coûts sur la marge brute, ainsi qu'à l'augmentation des frais de commercialisation, généraux et d'administration.

Secteur Europe

- **Produits** : Le chiffre d'affaires net a diminué de 8,1 pour cent, et de 2,4 pour cent en devises constantes, en raison de la baisse des volumes, facteur neutralisé en partie par la croissance du chiffre d'affaires net par hectolitre (sur la base du volume lié aux marques) de 4,3 pour cent en devises constantes, laquelle s'explique par l'établissement de prix élevés et par la composition.
- **Volume** : Le volume lié aux marques du secteur Europe a diminué de 6,5 pour cent et le volume financier, de 6,9 pour cent au deuxième trimestre, en raison des conditions météorologiques défavorables et de la faible demande dans l'industrie, ainsi que de la prise en compte de l'avantage découlant de l'accroissement de la consommation de bière lors de la Coupe du Monde à l'exercice précédent.
- Le **coût des produits vendus par hectolitre** a augmenté de 7,5 pour cent en devises constantes, en raison principalement de la hausse des coûts et de l'effet de levier négatif lié aux volumes.
- Les **frais de commercialisation, généraux et d'administration** ont augmenté de 8,7 pour cent en devises constantes, en raison principalement de l'accroissement des investissements au chapitre de la commercialisation qui sont axés sur nos initiatives liées aux marques populaires régionales et sur la transformation du portefeuille en faveur des marques de qualité supérieure, ainsi que de la prise en compte de la reprise partielle d'une provision pour créances douteuses comptabilisée à l'exercice précédent.
- Le **bénéfice avant impôt du secteur Europe** a diminué de 35,7 pour cent par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement aux conditions météorologiques défavorables et à la faible demande dans l'industrie, à la baisse des volumes imputable aux résultats difficilement comparables du deuxième trimestre de 2018 tenant à la consommation de bière durant la Coupe du Monde, ainsi qu'à la hausse des coûts des marchandises, à l'accroissement des investissements au chapitre de la commercialisation, à la prise en compte de l'avantage découlant de la reprise partielle d'une provision pour créances douteuses au deuxième trimestre de 2018 et aux fluctuations défavorables des taux de change.

MOLSON COORS BREWING COMPANY

- Le **BAIIA sous-jacent du secteur Europe** a diminué de 18,4 pour cent en devises constantes, en raison des mêmes facteurs que ceux ayant influé sur les résultats selon les PCGR des États-Unis.

Secteur International

- **Produits** : Le chiffre d'affaires net a diminué de 13,3 pour cent, et de 12,1 pour cent en devises constantes, en raison de la baisse du volume lié aux marques et de la réduction de 0,6 pour cent du chiffre d'affaires net par hectolitre (sur la base du volume lié aux marques) en devises constantes, laquelle tient à la mise en œuvre de la production locale au Mexique, facteurs neutralisés en partie par l'établissement de prix nets positifs et un changement positif dans la composition géographique.
- **Volume** : Le volume lié aux marques du secteur International a diminué de 11,9 pour cent, résultat qui tient à l'établissement de prix nets plus élevés liés à la Coors Light au Mexique et aux contraintes relatives à la chaîne d'approvisionnement liées aux élections générales en Inde, facteurs neutralisés en partie par la croissance à deux chiffres enregistrée dans plusieurs de nos marchés cibles.
- Le **coût des produits vendus par hectolitre** a augmenté de 7,8 pour cent en devises constantes, résultat qui s'explique par une composition défavorable des ventes et la hausse des coûts, facteurs neutralisés en partie par un changement positif dans la composition géographique.
- Les **frais de commercialisation, généraux et d'administration** ont diminué de 5,3 pour cent en devises constantes, en raison de la baisse des frais indirects, facteur neutralisé en partie par la hausse des investissements au chapitre de la commercialisation liés à nos marques prioritaires.
- Le **secteur International** a comptabilisé un **bénéfice avant impôt** de 2,5 millions de dollars, en hausse par rapport à 1,3 million de dollars à l'exercice précédent, en raison de la mise en œuvre d'un modèle d'affaires plus rentable au Mexique, de la réduction des charges inhabituelles tenant à l'abandon de nos activités en Chine ainsi que de la baisse des frais généraux et d'administration, facteurs neutralisés en partie par la baisse des volumes et la hausse des coûts.
- Le **BAIIA sous-jacent du secteur International** s'est établi à 5,8 millions de dollars, en baisse de 10,8 pour cent, résultat qui tient à la baisse des volumes et à la hausse des coûts, facteurs neutralisés en partie par la mise en œuvre d'un modèle d'affaires plus rentable au Mexique et la réduction des frais indirects.

Secteur corporatif

- Le **secteur corporatif** a comptabilisé une **perte avant impôt** de 139,1 millions de dollars au deuxième trimestre, comparativement à une perte de 71,9 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison principalement de pertes latentes évaluées à la valeur de marché liées à nos positions sur les marchés des marchandises, par rapport à des profits à l'exercice précédent, facteur neutralisé en partie par la diminution des charges d'intérêts nettes au cours de l'exercice considéré.
- Le **BAIIA sous-jacent du secteur corporatif** a diminué de 8,9 pour cent et s'est traduit par une perte de 34,3 millions de dollars au deuxième trimestre, qui tient essentiellement à nos initiatives stratégiques visant à réduire les coûts liés à la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale.

Autres résultats

Éléments inhabituels et autres éléments non liés aux activités de base

Les **éléments inhabituels et autres éléments non liés aux activités de base** suivants ont été exclus des résultats sous-jacents. Se reporter à l'Annexe présentée dans la version anglaise de ce communiqué pour le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR.

- Au cours du deuxième trimestre de 2019, MCBC a comptabilisé un **avantage inhabituel net** de 49,9 millions de dollars, qui tient essentiellement au profit lié à la vente de la brasserie de Montréal.
- De plus, au cours du deuxième trimestre de 2019, nous avons comptabilisé des **coûts nets** de 50,7 millions de dollars au titre des **autres éléments non liés aux activités de base**, qui tiennent principalement aux pertes latentes évaluées à la valeur de marché liées aux couvertures des marchandises et aux bons de souscription de HEXO, ainsi qu'à l'incidence des charges liées à l'intégration.

Perspectives pour 2019

À l'heure actuelle, nous prévoyons de concrétiser les indications suivantes pour l'ensemble de l'exercice 2019 :

- **Flux de trésorerie disponibles sous-jacents** : 1,4 milliard de dollars, plus ou moins 10 pour cent.
- **Dépenses d'investissement** : environ 700 millions de dollars, plus ou moins 10 pour cent.
- **Réductions de coûts** : environ 700 millions de dollars en vertu du programme pour les exercices 2017 à 2019.
- **Coût des produits vendus sous-jacent consolidé par hectolitre** : augmentation à un chiffre moyenne en devises constantes.
- **Frais de commercialisation, généraux et d'administration sous-jacents du secteur corporatif** : environ 180 millions de dollars, plus ou moins 10 pour cent.
- **Dotations aux amortissements sous-jacents** : environ 850 millions de dollars, comparativement à 827 millions de dollars en 2018, en raison principalement de l'implémentation prévue de systèmes informatiques aux États-Unis.
- **Charge d'intérêts nette consolidée** : environ 300 millions de dollars, plus ou moins 5 pour cent.
- **Secteur International** : en pourcentage, augmentation à deux chiffres élevée du BAIIA sous-jacent en devises constantes.

MOLSON COORS BREWING COMPANY

- **Taux d'imposition effectif sous-jacent** dans la fourchette de 18 pour cent à 22 pour cent pour 2019, sous réserve des indications définitives supplémentaires du gouvernement des États-Unis concernant l'adoption de la réforme fiscale en 2017. Nous nous attendons, de façon préliminaire, à ce que notre taux d'imposition effectif à long terme (après 2019) se situe dans la fourchette de 20 pour cent à 24 pour cent.
- **Réduction de l'effet de levier et dividende** : Nous sommes déterminés à maintenir notre cote de crédit de première qualité et nous prévoyons de continuer à réduire l'effet de levier en 2019, conformément à nos plans. Notre prochain dividende trimestriel déclaré, qui se chiffre à 0,57 \$ et est payable le 13 septembre 2019, fait en sorte que notre dividende s'aligne sur notre ratio de distribution cible se situant dans une fourchette de 20 pour cent à 25 pour cent du BAIIA sous-jacent de l'exercice précédent.

Notes

Sauf indication contraire dans ce communiqué, tous les montants sont libellés en dollars américains, et tous les résultats comparatifs trimestriels sont ceux du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2019, par rapport à ceux du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2018. Certains chiffres pourraient ne pas correspondre aux totaux en raison de leur arrondissement.

Conférence téléphonique portant sur les résultats du deuxième trimestre de 2019

Molson Coors Brewing Company tiendra une conférence téléphonique à l'intention des analystes financiers et des investisseurs aujourd'hui à 11 h, heure de l'Est, afin de discuter de ses résultats du deuxième trimestre de 2019. La diffusion Web sera accessible sur notre site Web, à l'adresse www.molsoncoors.com. La rediffusion en ligne sera offerte jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le 29 octobre 2019. La Société affichera aujourd'hui le présent communiqué et les états financiers connexes sur son site Web.

Prochaine diffusion Web à l'intention des investisseurs

Nous tiendrons également une diffusion Web en ligne et en temps réel dans le cadre de la Barclays Global Consumer Staples Conference devant avoir lieu à Boston, le mercredi 4 septembre 2019 à 10 h 30, heure de l'Est. La diffusion Web en direct sera offerte sur la page Investisseurs de notre site Web. La rediffusion en ligne de la diffusion Web sera offerte jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le 15 décembre 2019.

RENSEIGNEMENTS :

Médias

Eric Gunning, 303-927-2448

Relations avec les investisseurs

Mark Swartzberg, 303-927-2334

À propos de Molson Coors

Molson Coors définit l'excellence en matière de brassage depuis plus de deux siècles. Un des principaux brasseurs en importance au monde, Molson Coors s'efforce d'offrir des marques exceptionnelles qui comblent les amateurs de bière à l'échelle internationale. Peu importe qu'il s'agisse de la Coors Light, de la Coors Banquet, de la Miller Lite, de la Molson Canadian, de la Carling, de la Staropramen ou de la Sharp's Doom Bar, ou encore de la Leinenkugel's Summer Shandy, de la Blue Moon Belgian White, de la Hop Valley, de la Creemore Springs ou de la Crispin Cider, Molson Coors propose un éventail de marques qui sauront plaire à tous les amateurs de bière.

Molson Coors exerce ses activités par l'entremise de Molson Coors Canada, de MillerCoors aux États-Unis, de Molson Coors Europe et de Molson Coors International. La Société s'engage non seulement à brasser des bières exceptionnelles, mais également à mener ses affaires dans le respect de ses employés, de ses collectivités et de ses consommateurs. Pour y parvenir, elle doit d'abord et avant tout privilégier la durabilité et agir de façon responsable. Molson Coors s'engage à laisser une empreinte positive pour ses consommateurs, ses employés, ses collectivités et l'environnement, comme en témoignent l'initiative Notre empreinte et nos objectifs pour 2025 en matière de durabilité. Pour de plus amples renseignements sur Molson Coors Brewing Company, visitez le site Web de la Société à l'adresse molsoncoors.com ou ourbeerprint.com, ou encore à l'adresse [@MolsonCoors](https://twitter.com/MolsonCoors) sur Twitter.

À propos de Molson Coors Canada Inc.

Molson Coors Canada Inc. (« MCCI ») est une filiale de Molson Coors Brewing Company. Les actions échangeables de catégorie A et de catégorie B de MCCI sont assorties en grande partie des mêmes droits économiques et de vote que les catégories d'actions ordinaires respectives de MCBC, comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations annuelle de MCBC et dans le rapport sur formulaire 10-K déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Le porteur fiduciaire de l'action spéciale comportant droit de vote de catégorie A et de l'action spéciale comportant droit de vote de catégorie B a le droit d'exprimer un nombre de voix correspondant au nombre d'actions échangeables de catégorie A et d'actions échangeables de catégorie B alors en circulation, respectivement.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » au sens des lois fédérales sur les valeurs mobilières aux États-Unis. En règle générale, des termes comme « croire », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « s'attendre à », « projeter », « perspectives » et autres expressions similaires, ainsi que l'utilisation du futur, désignent des déclarations prospectives qui n'ont habituellement pas de portée historique. Les déclarations qui ont trait aux projections visant notre performance financière future, notre croissance prévue et les tendances liées à nos activités, ainsi que les autres descriptions se rapportant à des événements ou circonstances futurs constituent des déclarations prospectives et comprennent, sans s'y limiter, les déclarations présentées à la rubrique « Perspectives pour 2019 », les attentes concernant les dividendes futurs, le montant et l'échelonnement de la dette et les niveaux de levier financier, ainsi que les attentes concernant les flux de trésorerie. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, elle ne peut garantir d'aucune façon leur exactitude. Certains facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent de façon significative de l'expérience historique et des prévisions et attentes de la Société sont présentés dans les documents de la Société déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC »). Ces facteurs comprennent notamment l'incidence de l'intensification de la concurrence découlant des regroupements de brasseries; la concurrence au chapitre des prix et les pressions sur les prix; la santé de l'industrie brassicole et de nos marques dans nos marchés; la conjoncture économique dans nos marchés; les pertes de valeur additionnelles; notre capacité à assurer le maintien des ententes conclues avec les fabricants et les distributeurs; les modifications apportées à notre chaîne d'approvisionnement; la disponibilité des matériaux d'emballage ou la hausse du coût de ces matériaux; la réussite de nos coentreprises; les risques liés à nos activités dans les marchés en développement et les marchés émergents; les modifications apportées aux exigences prévues par la loi et par les règlements, y compris la réglementation des systèmes

MOLSON COORS BREWING COMPANY

de distribution; les fluctuations des taux de change; la hausse du coût des marchandises que nous utilisons dans le cadre de nos activités; l'incidence des changements climatiques ainsi que la disponibilité et la qualité de l'eau; la perte ou la fermeture d'une brasserie principale ou d'une autre installation clé; notre capacité à mettre en œuvre nos initiatives stratégiques, y compris la mise en œuvre et la réalisation des réductions de coûts; notre capacité à intégrer avec succès les entreprises nouvellement acquises; notre capacité de réaliser les économies d'impôt, l'accroissement des résultats ainsi que les réductions et les synergies de coûts prévus liés à notre acquisition de MillerCoors; les coûts liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires de retraite; le non-respect des clauses restrictives ou la détérioration de nos notations de crédit; notre capacité à maintenir de bonnes relations de travail; notre capacité à maintenir l'image de nos marques, notre réputation et la qualité de nos produits; les autres risques dont il est fait état dans nos documents déposés auprès de la SEC, y compris notre plus récent rapport annuel sur formulaire 10-K et nos rapports trimestriels sur formulaire 10-Q. Toutes les déclarations prospectives que contient le présent communiqué de presse sont présentées expressément sous réserve des présentes mises en garde et par renvoi aux hypothèses sous-jacentes. Le lecteur ne doit pas se fier indûment aux déclarations prospectives, qui ne valent que pour la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à publier une mise à jour des déclarations prospectives, que ce soit par suite d'informations nouvelles ou d'événements subséquents, ou autrement.

Utilisation de mesures non conformes aux PCGR

Outre les mesures financières présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »), nous présentons des résultats en devises constantes, le coût des produits vendus sous-jacent et le coût des produits vendus par hectolitre sous-jacent (coût des produits vendus sous-jacent divisé par le volume financier déclaré), le bénéfice avant impôt sous-jacent et le bénéfice net sous-jacent, le bénéfice sous-jacent par action après dilution, le taux d'imposition effectif sous-jacent et les flux de trésorerie disponibles sous-jacents, qui sont des mesures non conformes aux PCGR et qui devraient être considérés comme des suppléments à nos résultats d'exploitation présentés selon les PCGR des États-Unis (et non comme des mesures de remplacement de ceux-ci). Nous présentons également le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements sous-jacent (le « BAIIA sous-jacent ») comme une mesure non conforme aux PCGR, ainsi que la marge du BAIIA sous-jacente, qui est calculée en divisant le BAIIA sous-jacent par le chiffre d'affaires net selon les PCGR des États-Unis. Notre direction utilise le bénéfice sous-jacent, le bénéfice sous-jacent par action après dilution, le BAIIA sous-jacent (et la marge) et le taux d'imposition effectif sous-jacent comme des mesures permettant d'évaluer la performance d'exploitation, et les flux de trésorerie disponibles sous-jacents comme une mesure permettant d'évaluer les flux de trésorerie générés par nos activités de base, et ainsi de ramener sur une base plus comparable les résultats financiers d'une période à l'autre; comme des mesures pour la planification et les prévisions générales ainsi que pour l'évaluation des résultats réels par rapport aux prévisions; dans les communications avec le conseil d'administration, les actionnaires, les analystes ainsi que les investisseurs au sujet de notre performance financière; comme des mesures de comparaison utiles par rapport à la performance de nos concurrents; comme des mesures aux fins de certains calculs de la rémunération incitative de la direction. Nous croyons que la performance au chapitre du bénéfice sous-jacent, du bénéfice sous-jacent par action après dilution, du BAIIA sous-jacent (et de la marge) et du taux d'imposition effectif sous-jacent est utile pour les investisseurs et qu'elle est utilisée par ceux-ci ainsi que par d'autres utilisateurs de nos états financiers dans l'évaluation de notre performance d'exploitation, et que la performance au chapitre des flux de trésorerie disponibles sous-jacents est utilisée dans l'évaluation des flux de trésorerie générés par nos activités de base, car elles fournissent un outil additionnel pour évaluer notre performance compte non tenu des éléments inhabituels et autres éléments non liés aux activités de base, qui peuvent varier considérablement d'une entreprise à l'autre selon les méthodes comptables utilisées, les valeurs comptables des actifs et la structure des capitaux. Outre les raisons dont il est fait mention précédemment, nous considérons que les flux de trésorerie disponibles sous-jacents constituent une mesure importante de notre capacité à générer des flux de trésorerie, à accroître nos activités et à accroître la valeur pour les actionnaires, laquelle est stimulée par nos activités de base, compte tenu des ajustements relatifs aux éléments non liés aux activités de base. De plus, les résultats en devises constantes excluent l'incidence des fluctuations des taux de change. Pour une analyse de notre situation de trésorerie, se reporter aux tableaux consolidés des flux de trésorerie et à la rubrique sur la situation de trésorerie et les sources de financement figurant dans l'Analyse par la

MOLSON COORS BREWING COMPANY

direction de la situation financière et des résultats d'exploitation comprise dans nos plus récents rapports sur formulaire 10-K et sur formulaire 10-Q déposés auprès de la SEC.

Nous avons fourni des rapprochements de toutes les mesures historiques non conformes aux PCGR et des mesures les plus pertinentes des PCGR des États-Unis, et nous avons appliqué systématiquement les ajustements à nos rapprochements afin de déterminer chaque mesure non conforme aux PCGR. Ces ajustements concernent les éléments inhabituels figurant dans nos états financiers préparés selon les PCGR des États-Unis, ainsi que les autres éléments non liés aux activités de base, tels que les coûts liés à l'intégration, les profits et pertes évalués à la valeur de marché latents, ainsi que les profits et pertes découlant de la vente d'actifs hors exploitation, qui sont compris dans nos résultats selon les PCGR des États-Unis et qui doivent faire l'objet d'ajustements aux fins du calcul des résultats non calculés selon les PCGR. Nous considérons que ces ajustements sont nécessaires pour évaluer notre rendement continu, et ces ajustements sont dans bien des cas considérés comme non récurrents. Ces ajustements sont subjectifs, et la direction fait preuve d'un jugement important à leur égard.

Notre indication concernant les frais de commercialisation, généraux et d'administration sous-jacents du secteur corporatif, la dotation aux amortissements sous-jacente, les flux de trésorerie disponibles sous-jacents, le coût des produits vendus par hectolitre sous-jacent et le taux d'imposition effectif sous-jacent constituent également des mesures financières non conformes aux PCGR qui excluent les éléments inhabituels présentés dans nos états financiers préparés selon les PCGR des États-Unis, ou qui ont autrement été ajustées afin de tenir compte de ces éléments, ainsi que d'autres éléments non liés aux activités de base, tels que les coûts liés à l'intégration, les profits et pertes évalués à la valeur de marché latents, ainsi que les profits et pertes découlant de la vente d'actifs hors exploitation, qui sont compris dans nos résultats selon les PCGR des États-Unis et qui doivent faire l'objet d'ajustements aux fins de l'établissement des résultats non calculés selon les PCGR. Nous considérons que ces ajustements sont nécessaires pour évaluer notre rendement continu, et ces ajustements sont dans bien des cas considérés comme non récurrents. Ces ajustements sont subjectifs, et la direction fait preuve d'un jugement important à leur égard. Nous ne sommes pas en mesure d'effectuer un rapprochement des mesures décrites précédemment et des mesures les plus pertinentes des PCGR des États-Unis sans effort exagéré, car nous ne pouvons pas prévoir avec un degré raisonnable de certitude l'incidence réelle des éléments inhabituels et des autres éléments non liés aux activités de base. Il est difficile de prévoir avec précision les éléments inhabituels et les autres éléments non liés aux activités de base en raison de leur nature, car ces éléments sont généralement associés à des événements inattendus et non planifiés qui se répercutent sur la Société et sur ses résultats financiers. Par conséquent, nous ne pouvons pas présenter un rapprochement de ces mesures.

Les devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR qu'utilise la direction de Molson Coors pour évaluer le rendement, compte non tenu de l'incidence des fluctuations des taux de change, et elles visent à être représentatives des résultats en monnaie locale. Étant donné que nous exerçons nos activités dans divers pays étrangers dont la monnaie locale peut s'apprécier ou se déprécier considérablement par rapport au dollar américain ou aux autres devises liées à nos activités d'exploitation, nous utilisons des devises constantes à titre de mesure additionnelle pour évaluer le rendement sous-jacent de chaque secteur d'exploitation, sans tenir compte des fluctuations des taux de change. Cette information n'est pas conforme aux PCGR et elle doit être considérée comme un supplément à nos résultats d'exploitation présentés en vertu des PCGR des États-Unis (et non comme une mesure de remplacement de ceux-ci). Nous calculons l'incidence des taux de change sur le chiffre d'affaires net, sur le bénéfice avant impôt, sur le BAIIA sous-jacent non calculé selon les PCGR et sur le bénéfice sous-jacent avant impôt non calculé selon les PCGR, comme suit :

- Nous multiplions les résultats d'exploitation en monnaie locale de la période considérée (qui tiennent également compte de l'incidence des activités de couverture du risque de change de la période antérieure correspondante) par les taux de change moyens pondérés utilisés pour convertir les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat obtenu correspond aux résultats d'exploitation en dollars américains de la période considérée, comme si les taux de change n'avaient pas varié par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

MOLSON COORS BREWING COMPANY

- Nous soustrayons le résultat obtenu à l'étape 1 des résultats d'exploitation en dollars américains non ajustés présentés de la période considérée (mesure conforme aux PCGR des États-Unis). Cet écart reflète l'incidence des profits/pertes découlant de la conversion des devises pris en compte dans les résultats de la période considérée.
- Nous déterminons le montant des profits/pertes de change hors exploitation réels découlant des activités de couverture et des transactions effectuées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de chaque entité juridique.
- Nous additionnons les résultats des calculs effectués aux étapes 2 et 3 ci-dessus. La somme obtenue correspond à l'incidence totale des profits/pertes découlant de la conversion des devises et des profits/pertes réalisés sur les transactions en devises. Le résultat obtenu correspond à la valeur illustrée dans la colonne « Foreign Exchange \$ Impact » des tableaux de la version anglaise de ce communiqué.